
PROCÈS-VERBAL

C.E.P.

DU 11 AVRIL 2023.

Présent(es) :

GERARD Claudy
GERARD Jean-Luc
HANSEN Michaël
MUTSERS Luc
FARINELLA Lucien
LONEUX Martine
HEYLIGEN Raymond

Président de province
Président sportif
Président administratif
Trésorier
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Secrétaire

Excusé(es) :

BEBERMANS Louis

Administrateur

Absent(es) :

BAILLY Louis

Administrateur

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2. C.C.F.J. / F.P.J.L.**
- 3. C.H.P.L. : B13 – B 26**
- 4. APPROBATIONS P.V.**
- 5. ADMINISTRATIF**
- 6. F.B.F.P.**
- 7. COUPES PROVINCIALES**
- 8. DISCIPLINAIRE**
- 9. C.H.P.L.**
- 10. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX**
- 11. F.P.J.L.**
- 12. TRÉSORERIE**
- 13. TO DO LIST**
- 14. DIVERS**

1. OUVERTURE DE SÉANCE.

Le président ouvre la séance à 18h30.

Il excuse :

- Louis BEBERMANS pour cause de maladie

L'absence de Louis BAILLY est à nouveau constatée.

2. C.C.F.J. / F.P.J.L.

Nous avons invité Jean-François « Bidi » STREEL afin de comprendre ses raisons ayant entraîné sa démission de la C.C.F.J. ainsi que le mode de fonctionnement de celle-ci.

Martine nous fait part de ses impressions suite au 1^{er} championnat jeune auquel elle a assisté en tant que représentante liégeoise à la C.C.F.J. . Elle confirme que les jeunes apprécient Bidi pour son jeu, ses conseils et sa bonhomie.

Il motive sa démission par le fait qu'il estime avoir été pris pour un con. Il n'a jamais pu accompagner les jeunes lors d'invitations (la grossophobie étant un des éléments) , les sélections étaient faites avant les réunions et ne pouvaient dès lors être discutées et encore moins contestées.

Michaël BERTRAND et sa femme Annick ont clairement pris la place dans les bonnes grâces de la F.B.F.P. et orientent clairement les sélections vers les « amis ». Les représentants des autres Provinces ne fonctionnant que par « copinage », les réunions C.C.F.J. ne servaient pas à grand-chose.

Laurent GOREUX est le représentant P.F.V. et collabore avec Michaël et Annick.

Un élément supplémentaire intégrera le staff de la C.C.F.J. en la personne de Frank LEMAIRE, coach renommé en France et partenaire TORO. L'avenir l'apport qu'il peut apporter à la F.B.F.P.

Le mélange des genres Toro / F.B.F.P. permettra-t-il des sélections « neutres »...l'avenir nous le dira...

La Province envisage depuis un certain temps la relance de la F.P.J.L. qui est en sommeil depuis trop longtemps. A la demande de ses Administrateurs, Bidi serait partant pour s'investir à nouveau au sein de celle-ci.

Michaël s'occupera de la finalisation des nouveaux statuts de la F.P.J.L. avec tout d'abord, un Comité restreint (Lucien, Martine, Jean-Luc et Bidi) et ensuite un appel à candidature sera effectué vers les clubs.

Différentes idées fument et seront à mettre ou remettre en place :

- Combien de membre ? Un total de 9 est envisagé
- Achat de nouvelles tenues (Polos, Vestes, Pantacourts, ...)
- 1 Tournoi « 8 Heures » dont un jeune composerait l'équipe
- Des invitations dans diverses compétitions belges et étrangères
- Stage à Wégimont
- Une répartition du fond « Cyril » envers toutes les Provinces
- Récolter des subsides de l'A.D.E.P.S, Infrasports, Province, ...
- Situation de l'administrateur Louis BAILLY :

Une 1^{ère} réunion de cette cellule sera organisée le Jeudi 4 mai.

Nous remercions Bidi pour sa venue et le libérons.

3. C.H.P.L. : B13 – B26

Suite au rapport reçu lors du match opposant ces 2 clubs, nous avons invités les personnes concernées, messieurs PIEDBOEUF (B13) et DI PRIMA (B26) (Voir rapport en annexe)

Monsieur PIEDBOEUF nous informe avoir été prévenu tardivement par son club de sa convocation et explique que c'est pour cela qu'il n'a pas écrit de rapport.

Après le compte-rendu des intéressés, nous constatons une certaine tension lors de cette rencontre C.H.P.L.

Un manque de connaissance du règlement de jeu, une certaine mauvaise foi chez certains joueurs et l'enjeu pour les 2 équipes ont électrisés l'atmosphère.

Monsieur PIEDBOEUF reconnaît certains de ses torts mais invoque l'agressivité d'un joueur en particulier du B26 (non convoqué car non cité dans le rapport).

Après écoute et questionnement des protagonistes, nous les libérons et décidons de sanctionner Monsieur PIEDBOEUF :

- A date du 04/10/2023, pour le C.H.P.L. Seniors et Vétérans : + 50€ d'amendes suivant la codification des sanctions équivalent à la catégorie 3 du code disciplinaire.
Ces 2 semaines de suspension et l'amende sont avec sursis d'1 an à dater de la Reprise du CHPL 2023-2024.

4. APPROBATION PROCÈS-VERBAL.

PV Séance CEP du 7 février 2023 (PV COMITE 02 2023) & 07/03/2023 (PV COMITE 02 2023).

Ces P.V. seront transmis par mail pour approbation.

5. ADMINISTRATIF.

- Situation de l'administrateur Louis BAILLY : Pas de réaction de sa part. Nous transmettrons un nouveau courrier signalant sa démission lors de la prochaine A.G. Extraordinaire du 13/06/2023 qui sera provoquée en préambule de la séance C.H.P.L.
- Séance d'information C.H.P.L. 13/06/2023 :
 - L'O.D.J. et le RoadBook seront réalisés par Claudy et Michaël
 - Une présentation de la feuille de match électronique sera réalisée.
La F.B.F.P. confirme son intention que tout soit opérationnel pour le prochain championnat.
Fabrice MIGNON, Claudy et Michaël seront les référents liégeois.
 - Claudy présente une offre de P.C. (validée techniquement par Fabrice et Michaël).
Le prix correspond au budget discuté.
Jean-Luc va demander à un de ses contacts pour comparer le prix.
Le C.E.P. décide de mandater Claudy pour la commande globale.
Un P.C. sera réservé à Martine et à Jean-Luc afin de faciliter leur travail au sein du C.E.P.

6. F.B.F.P.

- **C.H.N. Hommes / Dames** : Une réunion F.B.F.P. aura lieu demain, nous reportons la discussion.
- **C.H.F. Hommes / Dames** : Une réunion F.B.F.P. aura lieu demain, nous reportons la discussion.
- **C.H.F. Hommes** : Une division 3 est envisagée par la F.B.F.P. est envisagée mais les modalités sont encore à définir.
- **Championnat d'Hiver Provinciaux** : Un règlement commun est toujours en cours de réalisation.
Le calcul des points sur la même base que le Fédéral est décidé afin de pouvoir utiliser les Feuilles de Match électroniques.
- **C.H.F. / C.H.B. été** : 32 équipes F.B.F.P. & P.F.V. seront qualifiées pour les C.B.
- **C.P. d'été 2023** : Nous devons adapter le nombre de terrains vu la nouvelle formule non qualificative aux C.F.
- **Situation sur les Transferts e Réaffiliations** : Certains clubs ont toujours une dette envers la F.B.F.P. et cela devrait entraîner une suspension des clubs concernés. Nous ne connaissons pas la position de la F.B.F.P. à ce sujet. Luc nous tiendra informé.
Pour les dettes provinciales, nous demandons à Luc d'envoyer des rappels au plus vite.

7. COUPE PROVINCIALE

- **Calendrier de la compétition** : Suite à la dernière réunion, le calendrier 2023-2024 a été adapté (Voir tableau ci-joint).
- **Modification Règlement** : Il serait intéressant de permettre le remplacement d'un joueur par une réserve en cours de partie. Nous réfléchirons à l'adaptation du règlement.
- **Récompenses** : La Coupe Seniors restera obligatoire et Vétérans gratuite.
Vu le coût de cette compétition, il serait préférable de ne récompenser qu'à partir des ¼ de Finale.
Luc fera une proposition.

8. DISCIPLINAIRE.

- Aucune date de C.D. n'est définie.

9. C.H.P.L.

- **Amendes – 4e période** : en cours
- **Composition irrégulière C.P.G.H. 7 joueurs (2 Triplettes et 1 réserve)** :
Nous devons ajouter ce cas de figure dans la codification des sanctions.
- **Unification des Règlements et Codification des sanctions 2023/2024** :
Nous sommes dans l'attente de la F.B.F.P.
Les sanctions administratives seront gérées par la F.B.F.P.
Seules les sanctions sportives seront gérées par le C.E.P.
- **Forfait lors des 3 dernières journées** :
Afin d'éviter les « forfaits » ou « arrangements » de cette fin de saison 2022/2023, nous devons augmenter drastiquement les amendes en cas d'absence. Nous pensons à 500 d'amende dont 50 € versé au club laissé.
- **Composition des divisions** :
Comme chaque année, la composition de la division 1 est problématique.
Nous proposerons à Malmedy s'il souhaite rester en Division 1, à Spa s'il souhaite monter en Division 1.
En cas de refus d'un des 2 clubs, la Boule d'Aaz sera questionnée pour accéder à la Division 1.
- **Financement C.H.P.L.** :
Suite à la mise en place des Feuilles de match électronique, les amendes vont fortement diminuer. Il faudra donc être très attentif aux finances de la Province.
Une inscription de 50 € / équipe est décidée.
- **Ligne du Temps 2023/2024** :
Claudy va adapter la ligne du temps selon les modifications discutées (voir ci-joint).

10. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX.

Calendrier et organisation :

Caisses, Coupes, Documents, ... Tout est ok et Martine se chargera de déposer les éléments aux clubs organisateurs.

Demandes d'Arbitre F.B.F.P. : Les demandes ont été faites à la Présidente Sportive F.B.F.P.

11. F.P.J.L.

Le travail va reprendre selon les éléments discutés plus haut.

12. TRESORERIE

- **Situation de la facturation Provinciale :**
Luc est à jour et va envoyer la période 4 C.H.P.L.
- **Dettes Provinciales et Fédérales :**
Luc va procéder aux rappels nécessaires
- **Questions A.G. / R.P.C. Wanze :**
Luc va répondre aux 2 questions du club et être attentif aux paiements lors du prochaine E.C.P.I.

13. TO DO LIST

Lors de la prochaine réunion, en présence du P.S., une date de Commission Sportive et Administrative sera définie.

14. DIVERS.

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 20h15.

PROCHAINE RÉUNION C.E.P.

Mardi 08/05/2023 à 19h30

**Maison des sports
Rue des prémontrés 12 à Liège**